



Forum: Trucs en vrac

Topic: Linky : un bilan

Subject: Re: Linky : un bilan

Publié par: tignothe

Contribution le : 02/06/2021 13:40:08

Citation :

Wullfk

En théorie comme dans la majorité des cas le compteur Linky à été installé sans le consentement du client,

— Dans la mesure où « les poseurs » de Linky n'ont pas accès physiquement au compteur, difficile de passer outre à ce fameux consentement.

À mon habitation principale et sur un lieu (non loué que je possède Enedis n'a eu le plaisir de me poser ce fameux compteur malgré les pressions diverses; aucun de mes voisins n'a osé contredire le bien fondé de la chose, pensant que l'obligation ne se discutait pas.)

Tout en sachant qu'une modification quelconque sur ce compteur passera fatalement par la pose forcée de ce « machin » ... L'affaire étant déjà "non sujette à discussion" pour les « Gazpar » (extérieurs à l'habitation).

– En attendant je me passe très bien de cet équipement révolutionnaire, même si je suis bien conscient que c'est de la résistance vaine, et que je finirais par l'avoir bon gré mal gré ... et que je paierai ce qu'il faut.